



Le 8 avril 2024, la Facilité africaine de soutien juridique (ALSF) de la Banque africaine de développement a nommé l'avocat camerounais Akere Muna comme ambassadeur de bonne volonté, chargé d'aider l'ALSF à mobiliser des ressources pour rendre ses services accessibles aux pays membres.

Grâce à son expérience en tant que figure emblématique de la lutte contre la corruption et ses nombreuses collaborations avec des institutions internationales, Me Akere Muna apportera une contribution significative à la protection des intérêts juridiques de l'Afrique.

Son engagement à cet égard vise à renforcer la capacité de l'ALSF à négocier des transactions complexes et à soutenir les efforts de gouvernance et de lutte contre la corruption sur le continent.

L'expérience d'Akere Muna en matière de lutte contre la corruption et sa réputation internationale en font un atout précieux pour aider les pays africains à négocier des transactions complexes et à protéger leurs intérêts juridiques.

Son implication dans la mobilisation des ressources nécessaires pour rendre les services de l'ALSF accessibles aux pays membres représente un pas significatif vers une gouvernance plus solide et une protection accrue des ressources et des investissements sur le continent.